

La mutation du régime turc depuis 2014: origines et conséquences

The mutation of the Turkish regime since 2014: origins and consequences

¿La mutación del régimen turco desde 2014: orígenes y consecuencias

A mutação do regime turco desde 2014: origens e consequências

Cómo citar

este artículo en APA:

Badine, M. (2018). La mutation du régime turc depuis 2014: origines et conséquences. *Analecta Política*, 8(15), 343-352.

Recibido:

15 de noviembre de 2017

Aprobado:

8 de junio de 2018

MOHAMED BADINE EL YATTIOUI

Doctor en Ciencias Políticas por la Universidad Lyon III. Docente catedrático en Ciencias Políticas de la Universidad Lyon III. Correo electrónico: mohamed-badine@hotmail.fr /código orcid.org/0000-0002-4714-0292. Dirección postal : 87 Rue du 8 Mai 1945, 69100 Villeurbanne, Francia.



Abstract

Recep Tayyip Erdogan has been in power since fifteen years. His controversial personality makes him a character apart in contemporary Turkish history. This article aims to demonstrate that its success, like that of its party the AKP, comes from further afield and has precise sociological and ideological origins. The synthesis between nationalism and Islam is the heart of it.

Key words

Democracy, Turkey, nationalism, Islam, Erdogan.

Resumen

Recep Tayyip Erdogan ha estado en el poder desde hace quince años. Su personalidad tan polémica, lo convierte en un personaje distinto en la historia turca contemporánea. Este artículo pretende demostrar que su éxito al igual que el de su partido, AKP, proviene desde tiempos remotos, teniendo orígenes sociológicos e ideológicos precisos. La síntesis entre el nacionalismo y el islam es el corazón de la misma.

Palabras clave

Democracia, Turquía, nacionalismo, Islam, Erdogan.

Resumo

Recep Tayyip Erdogan está no poder há quinze anos. Sua personalidade controversa faz dele um personagem separado na história turca contemporânea. Este artigo pretende demonstrar que seu sucesso, como o de seu partido AKP, vem de mais longe e possui origens sociológicas e ideológicas precisas. A síntese entre nacionalismo e islamismo é o coração disso.

Palavras-chave

democracia, Turquia, nacionalismo, islamismo, Erdogan.

Introduction

Rosanvallon (2001) qualifie “d’illibérale une culture politique qui disqualifie en son principe la vision libérale”. Cela va, selon lui, au-delà des “entorses” à l’encontre des libertés individuelles. Il s’agit de comprendre une “étrangeté constitutive”. Fareed Zakaria (1997) ajoute que si la démocratie se développe dans le Monde, ce n’est pas le cas de ce qu’il appelle le “libéralisme constitutionnel” (p.42). Comment situer la Turquie depuis ses récentes réformes institutionnelles ? Démocratie illibérale, régime autocratique d’Erdogan ou système politique original ?

Le régime parlementaire turc en place depuis plusieurs décennies subit de nombreuses entorses, dont le référendum du 16 avril 2017 a été le coup fatal. Mais le cadre constitutionnel retenu porte-t-il atteinte aux principes du libéralisme politique ? D’ailleurs étaient-ils respectés avant cette transformation ?

Du putsch au plébiscite, la « divine surprise » pour le président Erdogan

La nuit du 15 au 16 juillet 2016, les Turcs ont cru revivre un moment tragique de leur Histoire avec une tentative de coup d’État militaire, comme ce fut le cas en 1960, 1971, 1980 et 1997. Alors que le pouvoir du président Erdogan semblait vaciller, ce dernier a su, via un appel sur Facetime diffusé à la télévision, reprendre la main depuis la station balnéaire de Bodrum, en appelant le peuple à descendre dans la rue pour défendre la démocratie, et, il a été entendu. En quelques heures, le vent a tourné.

Les motivations des putschistes

Contrairement à ce que beaucoup d’analystes affirment en Europe, le débat n’est pas entre partisans de la laïcité et défenseurs de l’Islam politique, mais plutôt entre les partisans du maintien du rôle politique de l’armée et ceux qui souhaitent sa neutralité. En effet, l’AKP a, au fil au fil des années, rogné sur de nombreux avantages économiques de l’armée et a voulu confiner les soldats dans les casernes ou les placer sur les champs de bataille. Avant lui et jusqu’en 2010, l’état-major n’hésitait pas à donner son avis sur l’actualité politique. Erdogan, chef du gouvernement (2003-2014) puis président (depuis 2014), a petit à petit modifié le rapport de force en faveur du pouvoir civil. Le procès « Ergenekon » lui avait déjà permis d’effectuer un « grand ménage » au sein de la hiérarchie militaire, à

l'instar de la condamnation à la prison à vie de l'ancien chef d'état-major, Ilker Basbug, et d'y placer ses hommes.

En parallèle, le président Erdogan accuse, le prédicateur exilé aux États-Unis, Fethullah Gulen, à la tête d'une confrérie étalée au niveau mondial, d'être derrière la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016. C'est pourquoi, le problème majeur que rencontre le président turc, est précisément l'implantation de nombreux éléments de la confrérie Gulen, aussi appelé FETO, au sein des branches institutionnelles principales du pays. Ainsi, se sont-ils infiltrés dans la magistrature, la police mais également dans l'armée. La problématique pesante est la suivante : y a-t-il eu une alliance de circonstance entre des éléments de l'armée et Gulen tel que l'affirme le gouvernement turc ? Nul ne peut le confirmer aujourd'hui.

Les conséquences à court et moyen terme

Les détracteurs du chef de l'État l'accusent d'avoir accru son influence à de nombreux niveaux (sécuritaire, économique, médiatique) et de vouloir concentrer tous les pouvoirs. Quant à Erdogan, il devait recourir à la réforme constitutionnelle, qu'il souhaitait établir depuis longtemps, afin de mettre en place un système « présidentiel ». Ainsi, cette tentative de putsch lui aurait été bénéfique et aurait conduit à son adoption. De plus, la purge en cours en Turquie, dans l'ensemble de la bureaucratie (armée et magistrature), lui a permis de consolider son maillage du territoire avec des hommes de confiance. Un éventuel rétablissement de la peine de mort, évoqué, a installé, par ailleurs, un climat de peur.

La Turquie connaît un contexte difficile du fait de sa position géographique qui la place en première ligne face à l'interminable conflit syrien accompagné du chaos irakien. Les dissensions entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire sont connues face à la gestion de ces crises. Toutefois, l'armée reste l'héritière de la tradition kémaliste de neutralité dans les conflits et problèmes régionaux, alors que le président Erdogan a tourné le dos, ces dernières années, à la doctrine Davutoğlu (2001) de « zéro problème avec ses voisins », devant s'adapter à une nouvelle donne régionale avec les printemps arabes et leurs conséquences dramatiques.

La société turque

La société turque, quant à elle, n'a pas hésité à braver le danger pour s'opposer à des hommes en armes ainsi qu'aux tanks, tout au long de la soirée du 15

juillet, afin de défendre les résultats issus du suffrage universel. Ces éléments prouvent une certaine maturité démocratique, d'une part, mais également la légitimité du pouvoir politique établi. Deuxièmement, la maturité des partis politiques d'opposition (kémalistes du CHP, nationalistes du MHP et prokurdes du HDP) a été révélée via la tentative du coup d'État, puisqu'ils l'ont tous rapidement condamné. Enfin, la popularité intacte d'Erdogan, premier président élu au suffrage universel direct en août 2014 s'est confirmée, ayant su mobiliser ses partisans mais aussi le peuple hostile au coup d'État, dans l'ensemble du pays, en seulement quelques heures. Sa gestion de la crise fut, par conséquent, impressionnante prouvant son lien direct avec le peuple et la spontanéité de la réaction de ce dernier.

Recep Tayyip Erdogan a su, ainsi, retourner la situation très rapidement et a, de ce fait, démontré sa capacité à gérer une crise extrême. Le point culminant de la crise avec l'annonce de la prise de pouvoir par une partie de l'armée n'a duré que quelques heures. Le lien direct entre le président et le peuple peut être vu comme césariste ou bonapartiste et laisse présager le passage d'une démocratie parlementaire imparfaite, sous la tutelle de l'armée, à un régime présidentiel de type plébiscitaire, suite à la victoire du « oui » lors du référendum du 16 avril 2017. Cette transformation profonde, à venir (en 2019), des institutions turques s'explique à la fois par des considérations internes (reprise du conflit avec le PKK et revanche de l'Anatolie conservatrice sur la côte égéenne laïque) et externes (chaos régional).

Le référendum du 16 avril 2017 : renouveau constitutionnel ou dérive autocratique ?

Le 10 février 2017, le président Erdogan a promulgué la loi votée par le Parlement et modifiant la constitution de 1982, tout en ouvrant la voie à l'organisation d'un référendum. Dix-huit amendements ont, de ce fait, été soumis au peuple turc le 16 avril dernier. Ils ont été adoptés. L'exécutif sera donc, dorénavant, exclusivement entre les mains du président (élu au suffrage universel depuis 2014 et non plus par les parlementaires) puisque la fonction de premier ministre disparaîtra en 2019. Le chef de l'État pourra également gouverner par décrets, déclarer l'état d'urgence, dissoudre le Parlement, nommer les hauts fonctionnaires, un ou plusieurs vice-présidents, certains magistrats, tout en restant à la tête de son parti s'il le souhaite.

Depuis 2002 l'AKP au pouvoir était synonyme de croissance économique élevée et de stabilité politique (puisque ce parti avait toujours la majorité absolue

à la chambre). Le coup d'État militaire manqué du 15 juillet 2016, attribué au mouvement de Fethullah Gülen (FETO), a changé la donne au niveau gouvernemental. En effet, le pouvoir en place n'a pas hésité à instaurer une forte répression conduisant à l'arrestation de quarante mille personnes mais aussi à la promulgation de l'état d'urgence. L'une des conséquences principales de cette crise est la chute de la valeur de la livre turque, qui a perdu un quart de sa valeur face au dollar en moins d'un an. Ahmet Insel (2017), politologue, n'a pas manqué de critiquer sévèrement le président :

Dans les mois qui ont suivi le coup d'État de juillet 2016, le président Erdogan bénéficiait d'une opinion très favorable au sein de la population, mais aujourd'hui, on n'en est plus là, les attentats, les purges, les premiers signes d'une crise économique sont passés par là (Insel, 2017, p. 1).

Fin du régime parlementaire

Néanmoins, ce projet de réforme constitutionnelle de grande ampleur est loin d'avoir fait l'unanimité en Turquie (victoire du « oui » avec seulement 51% des voix), puisqu'il vise en réalité à passer d'un régime parlementaire monocaméral à un régime présidentiel.

Cela rompt avec une certaine tradition républicaine turque parlementaire depuis la mort de son fondateur Mustafa Kemal (1881-1938), car ce dernier a été le seul à avoir concentré le pouvoir entre 1923 et 1938. Recep Tayyip Erdogan souhaite finalement revenir à un régime fort dans lequel le président serait à la fois chef de l'État et chef du gouvernement. La différence entre la réforme proposée et le régime présidentiel classique (comme celui des États-Unis) est la place du pouvoir législatif. Si dans ce dernier modèle il est fort et indépendant, la proposition de réforme du président turc vise à le renvoyer à une fonction de « chambre d'enregistrement ». De plus, le droit de dissolution qui lui serait accordé et la tenue des élections législatives pour l'ensemble de la chambre le même jour que l'élection présidentielle rendraient le Parlement soumis aux desideratas du chef de l'État, ce qui est loin des idées de Montesquieu (1995) sur la séparation des pouvoirs mais n'est pas sans rappeler la Ve République française (depuis le quinquennat introduit en 2002 mais où a été maintenue la fonction de Premier ministre).

Un paradoxe subsiste néanmoins : les kémalistes du CHP s'opposent fermement à un tel changement de régime, au nom de la démocratie et de la séparation

des pouvoirs alors que, rappelons-le, Mustafa Kemal, leur modèle, n'était pas élu par le peuple turc et concentrait tous les pouvoirs à travers l'instauration d'une dictature. Il tirait certes sa légitimité de l'Histoire et de la guerre d'Indépendance (1919-1923).

Recep Tayyip Erdogan est, lui, un tribun. Il est arrivé à la fonction suprême, et aux précédentes, par les urnes (premier ministre de 2002 à 2014 suite aux élections législatives de 2002, 2007 et 2011). En 2014, il est devenu le premier président turc élu au suffrage universel direct, en gagnant de plus au premier tour avec 54% des voix.

Les deux grands leaders de l'histoire républicaine, que tout semble opposer, ont, toutefois, un point commun : une vision verticale du pouvoir.

En route vers le « présidentielisme »

Le président a semblé vouloir tirer profit de la crise post coup d'État en exigeant cette réforme constitutionnelle, qu'il souhaitait depuis des années. Plus de quarante mille arrestations ont été dénombrées dans les rangs de la police, la justice et les milieux universitaires, souvent suivies de radiations de la fonction publique. Le seul motif a été l'adhésion au FETO, accusé d'avoir instauré un État « parallèle ». Erdogan disposait déjà de l'ensemble des « manettes » du pays puisqu'il préside le Conseil des ministres, ce qui est nouveau en Turquie et en désaccord avec la pratique parlementaire, et que son parti règne via une majorité absolue au Parlement.

Il savait que le CHP (kémalistes) et le HDP (gauche pro-kurde) s'opposeraient fermement à la réforme constitutionnelle. Il a su, toutefois, obtenir les voix des députés MHP (nationalistes), dont il avait besoin afin d'atteindre la majorité des trois cinquièmes en ce qui concerne la ratification parlementaire, n'hésitant pas à provoquer des tensions internes (plusieurs cadres ont été exclus du parti pour s'être opposés à la ligne de soutien au président définie par leur leader Devlet Bahçeli). Le MHP, quant à lui, s'est longtemps opposé à l'AKP, puis, sous l'impulsion de ce dernier, s'en est rapproché suite à ses scores électoraux médiocres et au nationalisme exacerbé d'Erdogan depuis 2015.

Les spécialistes en droit constitutionnel de la Commission de Venise (2017) sont très critiques lorsqu'ils disent qu'« *en supprimant le système de contre-pouvoirs nécessaires* », les dix-huit amendements « ne respecteraient pas

le modèle d'un système présidentiel démocratique fondé sur la séparation des pouvoirs ». Ils affirment même que « le système risquerait de se transformer en un système présidentiel autoritaire » et que « l'état d'urgence actuel n'offre pas le cadre démocratique nécessaire à un scrutin aussi important qu'un référendum constitutionnel ».

In fine, nous pouvons constater qu'en un siècle les deux grands leaders de la Turquie républicaine, ceux qui ont généré la plus grande adhésion, sont des hommes ayant une conception verticale du pouvoir. Nous pourrions la qualifier de « bonapartiste ». Tous deux ont voulu s'adresser directement aux Turcs en passant au-dessus des corps intermédiaires et en marginalisant le parlement. Le 16 avril a été le premier test électoral depuis la tentative de coup d'État militaire, la purge contre les gulenistes, et la série d'attentats (attribués à Daesh et au PKK selon les cas) que connaît le pays. Le « oui », malgré les 51%, reste un triomphe pour Recep Tayyip Erdogan et l'AKP. Cela couronne quinze années de succès électoraux consécutifs sur tous les plans : élections présidentielles (2007 avec l'élection de Gül par les parlementaires et 2014 avec l'élection d'Erdogan par le peuple), législatives (2002, 2007, 2011 et deux fois en 2015), locales (majorité des provinces en 2004, 2009 et 2014) et référendaire (2010). Mais comment expliquer ces succès à répétition, au-delà de l'argument économique et social ?

Comment en est-on arrivé là ?

Si l'on cherche à sortir de "l'économisme", on se rend compte que l'une des caractéristiques fondamentales du président Erdogan est de savoir se réinventer en permanence. Son histoire personnelle et sa connaissance de l'histoire politique et intellectuelle de son pays font qu'il connaît le lien complexe entre nationalisme et Islam. La séparation, l'affrontement, puis l'alliance.

Si le nationalisme républicain ne jure au départ que par une Turquie aux traditions culturelles préislamiques et considère l'islam sunnite comme « *l'ennemi mortel* » (Zarcone, 2004), Rukiye Tinas (2013) considère qu'une évolution importante a lieu après le coup d'État militaire de 1980 de Kenan Evren et l'explique par la menace communiste intérieure. Le nouveau projet de l'armée kémaliste était, selon elle, la « synthèse turco-islamique » (Türk-İslam Sentezi) » comme « antidote » effectif au danger collectiviste, dans un contexte de Guerre Froide. Si elle entend bien garder son identité laïque, elle souhaite arborer un islam d'Etat comme bouclier (en s'appuyant sur le Diyanet notamment) car elle sait que le cœur de la société est toujours empreint de référentiel islamique (Tufan

et Vaner, 1984). Nous pouvons l'interpréter comme une reconnaissance implicite de l'échec de l'ambitieux projet de société kémaliste, qui visait à transformer en profondeur le mode de vie des Turcs en leur retirant leur référentiel islamique et en lui substituant une "religion laïque" autour du culte de la Nation et de son fondateur Mustafa Kemal Attaturk.

Ibrahim Kafesoğlu (1985) peut être considéré comme le théoricien de ce rapprochement puisqu'il a inventé le terme de la « synthèse turco-islamique » (*Türk-İslam Sentezi*). Mais celui qui va le porter politiquement, est, selon nous, Necmettin Erbakan, le véritable mentor de Recep Tayyip Erdogan, à partir de 1969, ce qui va lui créer de nombreux problèmes avec l'armée.

Toutefois, l'apport idéologique d'Erdogan mais aussi d'Abdullah Gul est d'avoir ajouté à cette synthèse entre nationalisme et Islam le libéralisme économique qui explique la création de leur parti l'AKP en 2001 qui porte le nom du développement. Si cela a provoqué la scission de la mouvance islamiste turque, il a permis, dans le même temps, de reconfigurer le paysage politique. Erdogan et Gul ont compris avant beaucoup de monde ce qu'ils pouvaient tirer de la libéralisation économique initiée par le président Turgut Ozal.

Conclusion : Comme nous venons de le décrire, la mutation des institutions turques vient de loin et dépasse Erdogan. Le pays vit la concrétisation d'une transformation idéologique visant le rapprochement du nationalisme et de la religion musulmane, tout en allant au-delà du républicanisme hérité de Mustafa Kemal et en démontrant son décalage avec une grande partie de la société turque.

Bibliographie

- Commission de Venise. (2017). Commission de Venise : les propositions de révision de la Constitution turque constitueraient une «régression dangereuse» pour la démocratie. Récupéré à l'adresse https://www.coe.int/en/web/portal/full-news/-/asset_publisher/Dgh51iCGvfbg/content/venice-commission-proposed-constitutional-amendments-in-turkey-would-be-a-dangerous-step-backwards-for-democracy?_101_INSTANCE_Dgh51iCGvfbg_languageId=fr_FR (Consulté 9 septembre 2017).
- Davutoğlu, A. (2001). *Stratejik Derinlik: Türkiye'nin Uluslararası Konumu Ciltli*. Istanbul: Küre Yayinlari.
- Kafesoğlu, I. (1985). *Türk/İslâm sentezi*. İstanbul: Aydınlar Ocağı.
- Montesquieu. (1995). *De l'esprit des lois*. Garnier frères. Paris: Éditions Gallimard.

- Rosanvallon, P. (2001). Fondements et problèmes de l' « illibéralisme » français. Récupéré à l'adresse <https://www.asmp.fr/travaux/communications/2001/rosanvallon.htm> (Consulté 9 septembre 2017).
- Tinas, R. (2013, 5 avril). *État et religion dans la Turquie post-kémaliste. : L'évolution du Parti de la justice et du développement (Adalet ve Kalkınma Partisi, AKP) : Les deux mandats : 2002-2007 et 2007-2011*. Thèse doctorale, Institut d'études politiques de Lyon, Lyon, France.
- Tufan, H., et Vaner, S. (1984). L'armée, la société et le nouvel ordre (a)politique (1980-1983). *Les Temps Modernes*, (456-457), 175-194.
- Zakaria, F. (1997). The Rise of Illiberal Democracy. *Foreign Affairs*, 76(6), 22-43.
- Zarcone, T. (2004). *La Turquie moderne et l'islam*. Paris: Flammarion.